



**Rubrique:** Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

**Sous-rubrique:** Sommation selon l'art. 152 ORC

**Date de publication:** SHAB - 21.08.2019

**Numéro de publication:** BH01-0000000235

**Canton:** VD

**Entité de publication:**

Registre du commerce du canton de Vaud, Rue Grenade 38,  
1510 Moudon

## Sommation selon l'art. 152 ORC, Albert Muller

Albert Muller  
CHE-114.292.861  
Avenue de Chailly 50  
1012 Lausanne

### Remarques juridiques:

L'inscription de l'entité juridique mentionnée ne correspond pas ou plus aux faits ou aux prescriptions juridiques. Aux termes de l'art. 152 ORC, les personnes tenues de requérir l'inscription sont donc invitées à requérir la modification dans le délai indiqué auprès du point de contact, ou à prouver qu'aucune inscription n'est nécessaire. Dans le cas contraire, le préposé au registre du commerce procède d'office à l'inscription en vertu de l'art. 941 CO et frappe les contrevenants d'une amende d'ordre de 10 à 500 francs en vertu de l'art. 943 CO.

**Délai :** 30 jours

**Fin du délai:** 20.09.2019

### Point de contact:

Registre du commerce du canton de Vaud  
Rue Grenade 38, Postfach 198, 1510 Moudon  
1510 Moudon